



PRÉFET DES PYRÉNÉES- ATLANTIQUES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

à Pau, le 29 avril 2022

Depuis le début d'année, 13 décès (contre 7 à la même période en 2021) sont à déplorer sur les routes du département.

On compte 227 accidents de la route soit une baisse de 11% par rapport à 2021.

Ces accidents de la route ont fait 263 blessés (contre 292 en 2021 soit une baisse de 10 %) dont 49 blessés hospitalisés (contre 59 en 2021 soit une baisse de 17 %).

Durant la semaine du 18 avril 2022 au 24 avril 2022, les forces de l'ordre ont constaté, entre autres, les infractions suivantes :

- **144** excès de vitesse ;
- **17** infractions liées à l'emprise d'un état alcoolique, dont **13** délictuelles ;
- **8** infractions liées à l'usage de stupéfiants ;
- **11** infractions liées à l'inobservation de l'arrêt absolu imposé par le panneau stop à une intersection de routes ;
- **4** infractions liées à l'inobservation de l'arrêt imposé par un feu rouge fixe ou clignotant ;
- **3** infractions liées au franchissement d'une ligne continue.

Les infractions les plus graves ont entraîné **40** suspensions du permis de conduire.

Cabinet du préfet

Bureau de la représentation de l'État
et de la communication interministérielle

Tel : 06 26 14 12 79

Mél : pref-communication@pyrenees-atlantiques.gouv.fr

Astreinte communication en soirée, de 18h30 au lendemain 8h
et le week-end, du vendredi 18h30 au lundi 8h, merci de contacter :

Tel : 06 15 20 31 38

Mél : pref-astreinte-communication@pyrenees-atlantiques.gouv.fr

2 rue du Maréchal Joffre, 64 021 Pau Cedex

www.pyrenees-atlantiques.gouv.fr

@prefet64



3% des accidents de la route liés à la prise de médicaments

Vertiges, sensation d'ivresse, trouble de la vision : la prise de médicaments en apparence inoffensifs, peut modifier le comportement au volant.

Les médicaments susceptibles de provoquer une somnolence ou une perte de vigilance comportent, sur la boîte, l'un des trois pictogrammes selon le niveau de risque.

Les effets varient d'une personne à l'autre et un médicament de niveau 2 peut avoir un effet de niveau 3 sur certaines personnes.

Attention ! Associer alcool/médicaments et/ou drogues amplifie considérablement les effets indésirables. Cette polyconsommation multiplie les risques d'accidents graves.



Avant de prendre la route, regardez les pictogrammes présents sur vos boîtes de médicaments

 NIVEAU 1 Soyez prudent Ne pas conduire sans avoir lu la notice	 NIVEAU 2 Soyez très prudent Ne pas conduire sans l'avis d'un professionnel de santé	 NIVEAU 3 Attention, danger : ne pas conduire Pour le risque de la conduite, demandez l'avis d'un médecin
--	---	--

   